



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement



Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Dépôt et Correspondance : ZAC des Portes de l'Oise, 326 Rue Henri Becquerel
Bat D6 - 60230 CHAMBLY

Agence BRETAGNE : 23 Rue de FROUT 29000 QUIMPER

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

Mail : LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0607688674 Tel : 0139995285

Machine Outils d'occasion proposée à la vente :
TOUR ELECTRONIQUE « STYLE » 510 x 1350

Année 2012

Espace Usinage

Diamètre de passage au-dessus du banc 510 mm

Diamètre de passage au-dessus du chariot transversal 300 mm

Distance entre pointes 1350 mm

Largeur du banc 330 mm

Poids admissible entre pointes 600 kg

Poids admissible sur la lunette fixe 1 000 kg

Broche de tournage

Puissance moteur principal 7,5 kW

Couple nominal maximum sur la broche principale (56-40%) 1 180 Nm

Vitesse maximum de rotation de la broche (3 gammes) 2 500(3) t/min

Alésage de broche ø 80 mm

Cône broche D1-8

Axes X et Z

Roulement à billes axe X 25 mm

Roulement à billes axe Z 40 mm

Avance rapide sur les axes X/Z 8 m/min

Avance de coupe 0,01-1000 mm/min

Contre pointe

Diamètre du fourreau ø 75 mm

Trajectoire de la contre-pointe 150 mm

Cône de la contre-pointe CM 5

Dimensions et poids

Long. x larg. x haut. avec EP 1350 mm 3200 x 1800 x 1800 mm

Poids machine 2700 kg

Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement



EQUIPEMENT STANDARD

Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Dépôt et Correspondance : ZAC des Portes de l'Oise, 326 Rue Henri Becquerel
Bat D6 - 60230 CHAMBLY

Agence BRETAGNE : 23 Rue de FROUT 29000 QUIMPER

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

Mail : LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0607688674 Tel : 0139995285

Commande numérique STYLE
Eclairage halogène

Système de refroidissement
Système de graissage automatique
Logement en acier des roulements à billes
Porte coulissante avant
Cartérisation complète
Manivelles électroniques
Vitesse de coupe constante

Prix départ HT de 29 900,00 €

Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091